



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE

SPÉCIAL BUDGET

FRESSINFO

Village fleuri et propre !

EDITORI@L



Fressinoises, Fressinois,

La fusion avec Hucqueliers est désormais consommée sur fonds de rancœurs personnelles entre deux personnes. Et comme conséquence l'élection d'un nouveau président et le retrait de Jean-Jacques Hilmoine qui avait tant fait pour notre territoire. Avec déjà des retards à l'allumage comme pour l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) retardée d'un an de par désormais le rattachement d'Hucqueliers, qui démarre seulement ses études. On attend de savoir quoi pour l'éclairage public.

Des élus qui veulent aussi supprimer le ramassage du verre à domicile. Nos personnes âgées risquent de devoir se déplacer pour porter leurs verres dans des containers ! Un service qui n'existait pas sur l'Hucquelois.

Mais aussi dans le cadre de l'augmentation des impôts pour les seuls contribuables de l'ancien canton de Fruges comme expliqué dans ce Fressinfo. Pour nous les choses, pour l'instant, ne se présentent pas trop mal. Mais qu'en adviendra-t-il si la Communauté de communes n'assume plus comme auparavant !

Claude Vergeot.

Cette année nous allons recevoir le jury des villes et villages fleuris de France.

Rappelons que dans le Pas-de-Calais dans la catégorie « 3 fleurs » seulement 13 villes et villages sont classés dont Calais, Etaples, Wimereux, Ardres, le Portel, Azincourt..... et Fressin.

Comme vous le savez cela à un coût avec un emploi 25 heures/semaine à l'année qui a également la charge de l'entretien environnemental de la commune.

Cette année sous l'impulsion de notre adjoint ès fleurissement nous avons apporté de nombreuses nouveautés comme vous avez pu vous en rendre compte. Avec des plantations, mais aussi le reprofilage de certains massifs.

Nous allons aussi installer 5 tables de pique-nique disséminées aux quatre coins du village.

Enfin, les fleurs c'est bien mais sans la propreté du village : c'est moins bien.

Ainsi il est fait appel au civisme de chacun pour apporter sa pierre à l'édifice.

En prenant quelques minutes pour nettoyer devant sa maison, ramasser les papiers qui traînent quelquefois. Passer la tondeuse à gazon ...

Mais aussi en apportant une attention toute particulière aux fleurs qui sont quelquefois piétinées voire cassées.

Les employés et les élus vous remercient par avance de ces petits gestes.

Dernier regard sur 2016 : joyeuse ambiance au repas des aînés.

Les retraités de la commune se sont réunis à la salle Georges Delépine pour les traditionnelles agapes de fin d'année offertes par la municipalité.

Le conseil municipal a accueilli 90 gastronomes et notamment Paulette Lefebvre, 92 ans, et Henri Lefebvre, son cadet d'un an, les doyens de l'assistance.

Le Relais du vieux-chêne de Jean-Jacques Béthune, de Blangy-sur-Ternoise, avait concocté un succulent repas composé notamment de produits du terroir comme les fromages du Sire de Créquy et les vins fins des Caves du vieux chais de Fressin. L'ambiance particulièrement chaleureuse a permis aux seniors de passer un bien agréable moment, loin des petits soucis de la vie quotidienne.

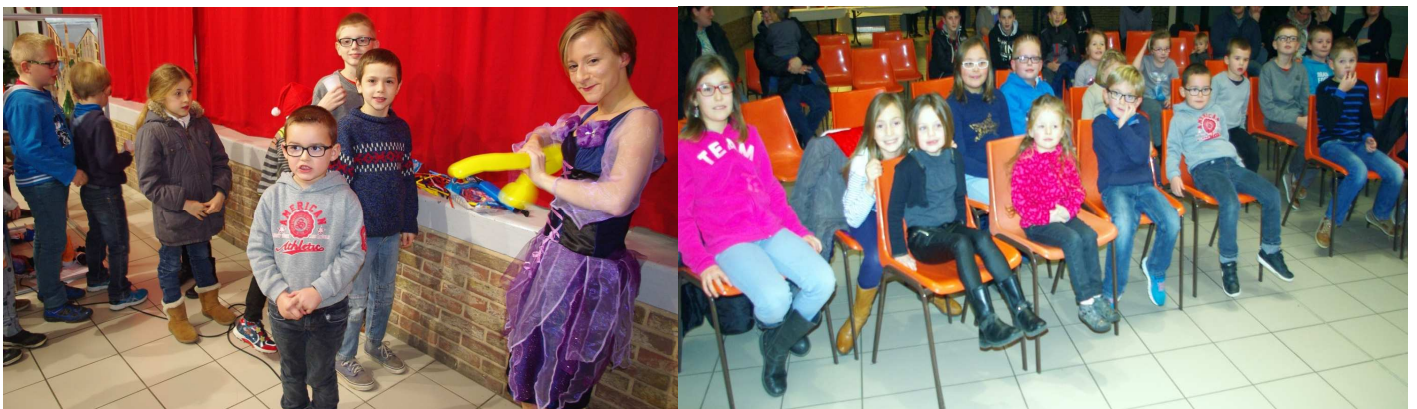
Les personnes absentes ou malades ont reçu un colis de victuailles à domicile.



Dernier regard sur 2016 : une belle fête pour les enfants.

Pour le traditionnel arbre de Noël des enfants du village, la municipalité avait convié Orange-outan pour une animation à la salle Georges Delépine.

Après un charmant spectacle de marionnettes très apprécié, le modelage de ballons a permis à tous les enfants de s'en retourner avec leur objet préféré. Mais avant de se séparer ils ont encore dégusté un succulent goûter en compagnie de leurs parents et des élus.



Beaucoup de monde à la cérémonie des vœux 2017. Les discours !

Mesdames, Messieurs, Chers collègues, Monsieur et Madame le maire,
Mon cher Claude.

Il me revient l'honneur et le plaisir comme de coutume de vous présenter les vœux du conseil municipal. A vous, Fressinois et Fressinoises qui êtes fidèles au rendez-vous, à vos familles et à toi Claude. Que cette année nouvelle vous apporte à tous surtout la santé et la prospérité. Dans votre vie familiale, dans vos entreprises et dans la pleine réussite de vos projets. Les années se suivent et se ressemblent. L'année dernière à la même époque je félicitai déjà notre maire pour son déplacement à Paris et l'obtention d'une première subvention. Mais cette année Claude, je puis dire que tu as fait fort avec non pas une mais deux subventions. Et deux voyage au Ministère dont le dernier seul « comme un grand ».

Je sais que tu n'aimes plus trop quitter ton cher village.

Je ne reviendrai pas sur nos réalisations relatées dans le dernier Fressinfo. Mais si vous souhaitez obtenir des précisions supplémentaires n'hésitez pas : nous sommes toujours à votre disposition. Comme le cahier des délibérations que vous pouvez consulter à la mairie.

Au niveau associatif je suis très heureux de signaler l'arrivée d'une nouvelle association : le Comité des fêtes que préside Michel Huart. Un savant dosage intergénérationnel qui vient de se distinguer de belle manière. Avec les animations de la ducasse et la renaissance du Téléthon, cher au cœur de Liliane !

Mesdames et messieurs,

Je vous souhaite encore une bonne et heureuse année à tous et à toi Claude à qui je passe la parole.

Le 7 janvier 2017

Patrick Paquez

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Merci Patrick pour tes bons vœux. C'est vrai que, même à genoux, je monterai à Paris, une ville que je redécouvre après y avoir travaillé 7 ans dans les années 70-80, pour chercher du financement pour nos projets. Et maintenant que j'ai acheté un costume et une chemise blanche, il faut bien qu'ils servent à quelque chose ! Mais trêves de plaisanteries.

Comme vous le savez certainement nous entrons dans une ère nouvelle avec la fusion de notre communauté de communes et celle d'Hucqueliers.

Ou une ère de régression. Peut-être !

De par la volonté des élus frugeois nous avons un nouveau président, le maire de Bezinghem.

Sans mettre en cause les compétences de ce dernier, c'est à mon avis une erreur et nous risquons d'en payer les conséquences.

Avec Hucqueliers il faut savoir que nous n'avons pas les mêmes compétences. Comme le périscolaire par exemple. Si elle est redonnée aux communes nous devons assumer tous les frais : ATSEM, garderies. Mais aussi les autres activités comme les sorties piscine. Et cela conduira inévitablement à une augmentation de nos impôts.

D'un autre côté si nos voisins prennent la compétence, il va falloir trouver de nouveaux financements. Sans oublier qu'il va falloir aussi que les personnels des deux entités soient soumis aux mêmes régimes indemnitaires avec une masse salariale qui risque donc d'enfler.

Et les fonds de concours et de solidarité nécessaires à nos investissements qu'il va falloir étendre aux deux communautés.....

Je pense aussi au tourisme et à notre Maison du patrimoine. A ce titre je n'ai jamais ressenti une réelle volonté des élus du territoire d'aller de l'avant dans ce domaine. Hormis chez l'ancien président à qui je rends vraiment un vibrant hommage pour tout ce qu'il a fait pour Fressin et la Communauté de communes. Et bien-sûr chez nos bénévoles qui se dévouent corps et âmes pour maintenir le navire à flot. Pour combien de temps encore et que va-t-il advenir de ce magnifique projet ?

Où allons-nous pouvoir chercher de l'argent donc ?

A Fruges nous avons (avons) de belles perspectives. Avec la SEM énergie, mais aussi l'arrivée de nouvelles éoliennes, le développement de la zone d'activités de la petite Dîmerie, nous pouvons prétendre à de nouvelles retombées, mais pas avant 2021, 2022... Et il va falloir partager maintenant avec qui vous savez....

D'ici là il risque d'y avoir des coupes sombres dans les budgets, avec donc les conséquences néfastes pour les villages.

Et enfin Fressin le principal village du canton, après Fruges, ne sera plus représenté au sein du bureau de la nouvelle Communauté de communes.

Mais bon ne soyons quand même pas trop pessimiste et gardons confiance en l'avenir.

Pour nous, et comme vous le savez également, nous avons touché un peu le jackpot avec deux nouvelles subventions obtenues auprès du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la Mer (200 000€).

Comme vous l'avez lu dans Fressinfo nous allons donc réhabiliter les friches derrière la mairie. Et nous lancer dans la transition énergétique et produire de l'énergie pour couvrir une partie de nos besoins.

Nous avons aussi les projets de rénovation et d'extension de notre éclairage public, car toute la population doit pouvoir bénéficier des mêmes services. Avec aussi de la vidéosurveillance, et des travaux de sécurisation à l'intérieur de l'église. 500 000€

Sans oublier l'aménagement du cœur du village. Au départ il s'agissait de sécuriser les abords de l'école. Mais ensuite pour répondre aux exigences des services de l'Etat, le dossier a pris des proportions un peu démesurées. Il faudra y réfléchir à deux fois avant d'entreprendre quoi que se soit.

Et enfin nous allons commencer sérieusement à étudier le projet de restauration de notre école.

Un gros dossier qui risque de chiffrer....

Alors que l'idée d'un Regroupement Pédagogique Concentré a du mal à rentrer dans les esprits : méfions-nous. Car bientôt va se poser le problème des transports scolaires encore gratuits dans le Pas-de-Calais, mais pour combien de temps encore.

Avec aussi l'idée d'une école par canton, comme pour le collège, qui germe insidieusement dans les esprits de certains.

Pour Fressin, il faut absolument que notre école demeure et les services périscolaires qui l'accompagnent, garderie, cantine.

Il en va de l'avenir, pour ne pas dire la survie, de notre village, de nos villages.

Belle satisfaction par contre : notre population augmente.

Au 1^{er} janvier 2014 elle était de 562 et se répartissait ainsi : ménages : 517, Communautés (Foyer de la Planquette) : 36 et population comptée à part : 9.

Au dernier recensement, en 2015, nous sommes à : 526 ménages, 36 Communautés, je crois qu'il y a le projet d'un studio supplémentaire. Pour un total de 562. Mais il nous manque encore la population comptée à part soit une dizaine de personnes.

De mon côté je tiens le décompte de la population au jour le jour, suivant la courbe des naissances, pas assez nombreuses à mon goût, des départs, des arrivées, des décès : heureusement un seul en 2016.

Et à l'heure actuelle, je puis dire que le nombre d'habitants est de 598. La municipalité offrira le champagne à la 600^{ème} personne si mes collègues sont d'accord !

Je tiens également à jour la liste des terrains et des maisons à vendre. Après le Brexit, nos amis anglais commencent à quitter la France. N'hésitez pas à la faire connaître autour de vous.

Par contre la mairie n'assume par encore les services d'agence matrimoniale pour les cœurs à prendre.....

Encore que si on a des demandes....

Mesdames, messieurs,

vous le savez le principal souci de la municipalité est votre « bien-être » et votre « bien-vivre » à Fressin.

Avec un environnement protégé que tout le monde doit respecter, des nuisances réduites autant que faire se peut. La liberté de chacun..... comme vous savez...

Soyez assurés que nous travaillons à votre tranquillité et à votre sécurité, si on nous en donne les moyens.

Enfin je voudrais remercier vivement nos deux « Hélènes ». Quand elles prennent les choses en mains on peut leur faire confiance : elles assument de A à Z. Depuis un mois elles sont pratiquement tous les jours sur la brèche : le repas des aînés, le colis distribué à domicile, l'arbre de Noël des enfants et enfin cette cérémonie des vœux.

On peut dire qu'elles sont particulièrement compétentes et efficaces. Comme tous les autres adjoints et conseillers d'ailleurs.

Je n'aurai de cesse d'oublier les conjoints qui mettent bien souvent elles et lui- aussi : n'est-ce-pas Sébastien, la main à la pâte.

Ces dernières années nous avons un peu négligé les décorations de Noël trop pris par nos projets et nos collaborateurs étaient très occupés par ailleurs.

Mais un habitant de la commune vient de nous offrir de superbes objets de décoration murale, récupérés dans une grande ville, que nous installerons pour maintenant, l'année prochaine.

Autre satisfaction avec Rémi, notre jeune employé communal, qui s'affirme de plus en plus.

J'ai gardé le meilleur pour la fin avec Anita, notre secrétaire de mairie. Elle est bien souvent confrontée à des « cadences infernales ». Car comme vous le savez pour monter un dossier il faut remplir des tonnes de formulaires et de papiers.

C'est ce qu'on appelle la simplification administrative !

Une charge de travail qui évolue constamment également et à chaque fois une remise en question et un changement de méthode de travail.

Mais quand je vois sa mine épanouie, je suis rassuré et j'ai moins de scrupules à lui demander toujours plus et poursuivre dans cette voie.

Car comme je viens de l'évoquer nous avons encore beaucoup de pain sur la planche.

Pour terminer je citerai Georges Bernanos que tout le monde connaît à Fressin.

L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait.

Donc à nous de tracer notre chemin et sur le métier remettons l'ouvrage, car rien n'est jamais définitivement acquis. Ni perdu d'ailleurs.....

Encore une fois chers amis bonne et heureuse année à tous.

Avant de nous retrouver autour du verre de l'amitié nous allons mettre à l'honneur quatre de nos concitoyens en leur remettant leur diplôme d'honneur du travail.

A Fressin le 7 janvier 2017

Claude Vergeot



Bilan financier 2016 et prévisions 2017

Voici donc maintenant l'objet de ce Fressinfo « spécial impôts ». Comme vous pouvez le voir dans le tableau ci-après nous terminons donc l'année avec : 133 482,04 € en caisse :

2016						
Budget de l'année	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Recette
Résultats reporté		248 822,43 €	36 343,97 €		36 343,97 €	248 822,43 €
Vir invest.	36 343,97 €				36 343,97 €	
Opérations année	272 019,48 €	313 571,01 €	605 888,13 €	521 684,15 €	877 907,61 €	835 255,16 €
TOTAUX	308 363,45 €	562 393,44 €	642 232,10 €	521 684,15 €	950 595,55 €	1 084 077,59 €
Résultat clôture année		254 029,99 €		-120 547,95 €		133 482,04 €

Et ce après donc pour rappel :

2014						
Budget de l'année	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Recette
Résultats reporté		127 941,44 €		34 508,39 €	0,00 €	162 449,83 €
Opérations année	255 952,18 €	312 905,54 €	70 292,31 €	36 375,64 €	326 244,49 €	349 281,18 €
TOTAUX	255 952,18 €	440 846,98 €	70 292,31 €	70 884,03 €	326 244,49 €	511 731,01 €
Résultat clôture année		184 894,80 €		591,72 €		185 486,52 €

2015						
Budget de l'année	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Recette
Résultats reporté		184 894,80 €		591,72 €	0,00 €	185 486,52 €
Opérations année	256 328,93 €	318 588,69 €	264 391,05 €	227 455,36 €	520 719,98 €	546 044,05 €
TOTAUX	256 328,93 €	503 483,49 €	264 391,05 €	228 047,08 €	520 719,98 €	731 530,57 €
Résultat clôture année		247 154,56 €		-36 343,97 €		210 810,59 €

Il faut savoir cependant qu'il nous reste encore à percevoir :

- 20 000 € de Fonds de Concours et 9 913€ de fonds de solidarité de la Communauté de communes.
- 16 625 € : solde de la subvention DTER pour les travaux de voirie.
- 51 559€ de TVA à retoucher donc suite à nos investissements.

Cela donne donc un total de 231 629, 04€ en caisse pour entamer cette nouvelle année 2017.

Et ce malgré les baisses de dotation de l'Etat et sans augmentation de nos impôts locaux, il faut le souligner.

Nos projets justement les voici récapitulés dans le tableau ci-après :

	Opérations	Coût/HT	Coût TTC	Sub. Etat	Conseil Gén. Dép.	Autres	COCOM	Reste à Charge HT
2017	Grilles salle GD	2 465 €	2 958 €					2 465 €
	Eclairage public	71 042 €	85 250 €	42 724 €		?		28 000 €
	Vidéoprotection	9 316 €	11 179,20€	?				?
	Sécurisation église, cloches	8 786 €	10 543 €	?	2 197 €			?
	Aménagement Friches	450 871 €	541 045 €	200 000 €	100 000 €	50 000 €	20 000€	80 871 €
	Symcées restauration berges	1 975 €	1 975 €					1 975 €
	Pignon + ravalement Mairie	1 058 €	1 058 €					1 058 €
	Tourniquet stade	2 000 €						2 000 €
			547 513 €	656 008 €	200 000 €	102 197 €	92 724 €	20 000 €

Tous ces chiffres demeurent cependant encore approximatifs dans la mesure où nous n'avons pas reçu toutes les réponses à nos demandes de subventions. Ils pourront donc encore fluctuer en fonction bien évidemment des coûts réels.


Seules sont acquises pour l'instant les subventions TEPCV (242 724€).

TABLEAU RECAPITULATIF DE NOS EMPRUNTS

Date	Annuité	Annuité	Annuité	Annuité	Annuité	Annuité	Annuité	Total cap+int.
2017	4 859,67 €	4 809,32 €	3 525,07 €	8 200,32 €	8 746,92 €	8 319,83 €		38 461,13 €
2018	4 859,67 €	4 809,32 €	3 525,07 €	8 200,32 €	8 746,92 €	8 198,50 €		38 339,80 €
2019	4 049,80 €	4 809,32 €	3 525,07 €	8 200,32 €	8 746,92 €	8 077,17 €		37 408,60 €
2020		4 809,32 €	3 525,07 €	8 200,32 €	8 746,92 €	7 955,83 €		33 237,46 €
2021			3 525,07 €	8 200,32 €	8 746,92 €	7 832,50 €		28 304,81 €
2022				8 200,32 €	8 746,92 €	7 713,17 €		24 660,41 €
2023				8 200,32 €	8 746,92 €	7 591,83 €		24 539,07 €
2024				8 200,32 €	8 746,92 €	7 470,50 €		24 417,74 €
2025				8 200,32 €	8 746,92 €	7 349,17 €		24 296,41 €
2026					8 746,92 €	7 227,83 €		15 974,75 €
2027					8 746,92 €	7 106,50 €		15 853,42 €
2028					4 100,16 €	6 985,17 €		11 085,33 €
2029						6 863,83 €		6 863,83 €
2030						6 741,00 €		6 741,00 €

Prêt	1/2009/CD	40 000€ travaux voirie.
Prêt	2/2004/ED	60 000€ acquisition maison devant les vestiges.
Prêt	3/2007/ED	40 000€ éclairage public,
Prêt	4/2011/CD	90 000€ travaux église
Prêt	5/2013/CD	100 000€ travaux de voirie.
Prêt	6/2015/CV	100 000€ travaux de voirie : Lombardie, stade, Marais.
Prêt		

www.bedague-boissons.fr



Trop encombrant ?

Trop lourd ?

BOUTEILLES GAZ

Si ce service à domicile vous intéresse,
vous pouvez appeler Bédague Boissons au 03.21.29.82.82
ou au 06.07.62.73.38

A très bientôt !

SUCESSEUR GREVEZ Bernard

2 bis Boulevard du Rhône
62160 Bully-les-Mines
03 21 29 82 82
contact@bedague-boissons.fr

Mesdames, messieurs,

Il est rappelé que pour tout aménagement, construction, reconstruction, agrandissement, installation, travaux de plus de 5 m² d'emprise au sol, il convient de faire une déclaration préalable ou déposer un permis de construire.

Merci de votre compréhension.

COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Objet : Message de Mise en garde ,

Depuis quelques semaines, la compagnie de gendarmerie de Montreuil/Ecuire constate une hausse des cambriolages commis en journée au préjudice de particuliers.

Le mode opératoire de ces malfaiteurs est toujours sensiblement le même: après avoir constaté l'absence des propriétaires de la maison convoitée, les malfaiteurs s'introduisent par l'arrière en fracturant une baie vitrée ou une porte qui sont souvent peu sécurisées. Sur place une fouille complète de la maison permet de déceler quelques bijoux et des espèces (qui deviennent de plus en plus recherchés). Malgré l'absence d'un butin de valeur, le préjudice moral subi par les victimes est réel et souvent important ...

VOTRE MAISON LES INTÉRESSE ! et nous ne parlons pas ici d'agents immobiliers mais de malfaiteurs errant dans nos campagnes à la recherche de l'habitation répondant à leur critère de sélection. Souvent isolée ou sans vis à vis avec le voisin, une fois sur place le champ est libre, surtout si un simple "tournevis" ou un simple "coup d'épaule" permet l'ouverture d'une baie faiblement sécurisée à l'arrière. Sur place, il suffit de "se servir" pour ne laisser que derrière soit désordre et surtout un sentiment de violation de l'intimité.

En réponse à ce phénomène, la gendarmerie de Montreuil / Ecuire multiplie ses services de prévention de proximité; le concours des réservistes pour renforcer son action est quasi quotidienne; Dès qu'un fait lui est signalé, des techniciens en identifications criminelles de proximité œuvrent pour déceler le moindre indice abandonner par les auteurs. L'enquête de voisinage permet parfois d'identifier un type de véhicule utilisé par les malfaiteurs QUI AVAIENT ÉTÉ REPÉRÉS par des riverains qui n'ont pas jugé opportun de faire le "17", craignant que leur appel dérange les forces de l'ordre! Il reste aux enquêteurs de suivre le périple sériel de ces équipes sévissant quelque fois dans plusieurs habitations d'un même canton et de se rapprocher au fil des auditions à caractéristiques réelles du moyen de locomotion utilisé ... mais plusieurs heures après leurs derniers méfaits, et bien trop tard pour une réponse opérationnelle !

La lutte contre les cambriolages est malheureusement devenue l'affaire de tous et chaque élément recueilli permet de rapprocher les enquêtes pour lutter contre cette délinquance d'appropriation. Les bonnes pratiques en amont existent néanmoins et sont rappelées dans le dépliant joint.

La gendarmerie a mis en ligne un QUIZ de sensibilisation aux cambriolages. Voici le lien de connexion : <https://www.referentsurete.com/quizzGNcambriolages.html>

Une seule chose à retenir, au moindre doute faites le "17".

Capitaine HOSTE Thierry
Commandant en second
la Compagnie de Montreuil Ecuire.



Appel au civisme.

Avec le retour des beaux jours, les dépôts sauvages et illégaux de déchets par les particuliers reflourissent ainsi que les vols de fleurs. Bien souvent le fait de gens de passage et connaissant les endroits appropriés.

Il faut savoir que l'abandon d'ordures, déchets, matériaux ou autres objets sur le terrain d'autrui, à fortiori communal, est passible d'une amende de 2^{ème} classe (jusqu'à 1 000€) selon l'article R632-1 du code pénal. Attention aux caméras et une plainte est systématiquement déposée en gendarmerie lorsque les faits sont constatés.

QUELQUES CHIFFRES DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-PAYS

Au 31 décembre 2016 le résultat cumulé était pour :

- Fruges : 2 522 876 €
- Hucqueliers 1 558 742 € (il reste cependant à défalquer 230 000 € reportés sur le budget 2017).

Il faut savoir que Fruges amène **70%** des recettes fiscales de fonctionnement.

En ce qui concerne des investissements futurs : presque tous les projets du frugeois sont abandonnés et on ne parle plus de médiathèque, Maison de Patrimoine, Hôtel d'entreprise, SEM énergies ...

Ont été repris ceux d'Hucqueliers : micro-crèche, maison de la santé, lutte contre les inondations...

Voir tableau ci-après.

Le reste à payer pour les projets frugeois, essentiellement TEPCV financé à 80%, est de 1 237 500€ (à rapprocher de l'excédent de fonctionnement de 2 522 876 €).

Et pour Hucqueliers de 3 582 500€ (à rapprocher de l'excédent de fonctionnement de 1 563 841 €).

En ce qui concerne les nouveaux taux d'imposition 12,33% (TH), 2,51% (TFNB):

Cela va se traduire par une augmentation pour les contribuables frugeois et une baisse pour ceux d'Hucqueliers.

A Fruges les impôts n'avaient jamais été augmentés malgré des investissements conséquents.

Donc au terme des 9 années à venir et seulement sur les bases de 2016 cela se traduit :

- Pour les contribuables du frugeois : + 0,83% sur la taxe d'habitation et + 0,95% sur le non bâti : soit au total 53 000€ de plus pour les contribuables frugeois.
- Pour les contribuables hucquelois : - 0,78% sur la taxe d'habitation et - 1,11 sur le foncier non bâti soit : 70 000€ de moins à payer pour les contribuables hucquelois (avec la suppression de la taxe sur le foncier bâti).

Il subsiste des doutes sur le montant de l'aide dans le cadre de l'OPAH.

On ne sait ensuite toujours pas comment sera calculée la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Hucqueliers fonctionne en Redevance (REOM) : c'est à dire que les habitants payent selon deux tarifs : pour une personne ou deux personnes par foyer. Cela veut dire aussi qu'un contribuable qui habite une maison de deux pièces et celui qui habite un immeuble de 10 pièces payeront la même somme selon la composition du foyer.

Fruges fonctionne en taxe (TEOM) : elle est calculée sur le foncier bâti et est donc payée par le propriétaire qui répercute la taxe éventuellement sur son locataire.

Il existe a cependant une forte distorsion pour le même service entre les villages compte tenu des taux d'imposition différents.

A l'heure actuelle les services périscolaires et les NAP's restent à la charge de la Communauté de communes : mais pour combien de temps encore.

Le dossier abattoir est toujours en discussion avec les incertitudes connues.

la liste des investissements prévus pour la nouvelle Communauté de communes du Haut-Pays. Comme évoqué plus haut on ne parle plus de médiathèque, de Maison du patrimoine pour Fressin, de SEM énergie, d'hôtel d'entreprises pour Fruges..... Les restes à charge sont calculés hors fusion.

	Investissement, Fruges	Investissement Hucqueliers	A charge 2017 Fruges	A charge 2017 Hucqueliers	A charge 2018 Hucqueliers
TEPCV financé à 80%	2 262 107 €		700 000 €		
Bâtiments	75 000 €		75 000 €		
Erosion	570 000 €	777 000 €	200 000 €	250 000 €	
La Roque		110 000 €		75 000 €	
Instruments musique		5 000 €		5 000 €	
Lutte Inondations		216 000 €		216 000 €	650 000 €
Voirie		24 000 €		24 000 €	125 000 €
Maison santé		335 000 €		335 000 €	1 500 000 €
Drive fermier		2 500 €		2 500 €	
Crèche		805 000 €		270 000 €	
PLUI		190 000 €		130 000 €	
Hôtel communautaire		92 500 €	92 500 €		
Poubelles	170 000 €		170 000 €		
Sem énergie					
Total	3 077 107 €	2 557 000 €	1 237 500 €	1 307 500 €	2 275 000 €
Reste à financer			1 237 500 €	3 582 500 €	
Rappel excédent Fonctionnement			2 522 866 €	1 563 841 €	

Section des anciens combattants de Fressin

INVITATION

COMMEMORATION DE LA JOURNEE DU 8 MAI

Rendez-vous à la mairie à 9h45 ;
 Défilé et célébration du souvenir en l'église Saint-Martin ;
 Dépôt de gerbes au Monument aux morts ;
 Réception à la salle Delépine avec vin d'honneur offert par la
 municipalité ;
 Distribution de bonbons.